



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN08620251204908

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L. 452-35,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,

Considérant les déclarations de création et de vacance d'emplois de catégories A, B et C, communiquées au Centre de Gestion par les collectivités territoriales et établissements publics de son ressort qui lui sont, ou non, affiliés, conformément aux articles L. 313-4 et L. 452-36 du code général de la fonction publique,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 16 déclarations

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée au représentant de l'état en préfecture.

Ce document fait l'objet d'une diffusion publique sur le site <https://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à FUTUROSCOPE Cedex le 04/12/2025



Mme Isabelle JADAUD PRESSAT, Directrice Générale

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture.

AR Prefecture

086-288600232-20251204-20251204_EA-AR

Reçu le 04/12/2025

Publié le 04/12/2025

CDG FPT de la Vienne

Téléphone : 086 288 60 02 32 - Avenue du Futuroscope - Arobase 1 - CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU 86962

FUTUROSCOPE Cedex - Tél. : 0549491212

086-2886000
Reçu le 04/12/2025
Publié le 22/2025

N° de déclaration
V086250919001
6343001

N° de déclaration
V086250919001
0912001

N° de déclaration
V086250919001
0943001

	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V086250919001 6343001	Agent social principal de 1ère classe, Agent social, Agent social principal de 2ème classe	Un ou une aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007971
V086250919001 0912001	Agent social, Agent social principal de 2ème classe, Agent social principal de 1ère classe	Aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007971
V086250919001 0943001	Agent social, Agent social principal de 1ère classe, Agent social principal de 2ème classe	Un ou une aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007971
V086250919001 0954001	Agent social, Agent social principal de 2ème classe, Agent social principal de 1ère classe	Aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007971
V086250919001 0954002	Agent social, Agent social principal de 2ème classe, Agent social principal de 1ère classe	Aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007971
V086250919001 0954003	Agent social, Agent social principal de 2ème classe, Agent social principal de 1ère classe	Aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007971
V086250919001 0954004	Agent social, Agent social principal de 2ème classe, Agent social principal de 1ère classe	Aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007971

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V08625091900 0967001	Agent social, Agent social principal de 1ère classe, Agent social principal de 2ème classe	Aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007 971
V08625091900 0967002	Agent social, Agent social principal de 1ère classe, Agent social principal de 2ème classe	Aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007 971
V08625091900 0967003	Agent social, Agent social principal de 1ère classe, Agent social principal de 2ème classe	Aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007 971
V08625091900 0967004	Agent social, Agent social principal de 1ère classe, Agent social principal de 2ème classe	Aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007 971
V08625091900 1076001	Agent social, Agent social principal de 1ère classe, Agent social principal de 2ème classe	Aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007 971
V08625091900 1076002	Agent social, Agent social principal de 1ère classe, Agent social principal de 2ème classe	Aide à domicile - 35H	Le temps de travail ne convient pas	35h00	C.C.A.S. DE POITIERS	19/09/2025	08620251007 971
V08625050600 0148001	Aide-soignant de classe normale	aide soignant	La date de recrutement a changé	29h00	C.C.A.S. / E.H.P.A.D. / MAISON DE RETRAITE DE LATILLE	06/05/2025	08620250513 638
V08625091100 0113001	Adjoint technique	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Erreur matérielle (doublon)	12h00	MAIRIE DE BRIGUEIL LE CHANTRE	11/09/2025	08620250918 658

CDG FPT de la Vienne

Téléport 1 - Avenue du Futuroscope - Arobase 1 - CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU 86962 FUTUROSCOPE Cedex - Tél. : 0549491212

086-288600232-20251204-0251204-AR

Reçu le 04/12/2025

Publié le 04/12/2025

08620250513638

08620250918658

08620251007971

086-288600322025111700-20251204_EA-AR
Reçu le 04/12/2025
Publié le 04/12/2025

AR Procureure

Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	N° du précédent arrêté
Rédacteur principal de 2ème classe	Secrétaire général de mairie (h/f)	Recrutement sur un autre grade	35h00	MAIRIE DE VAUX SUR VIENNE	17/11/2025	08620251120685